

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique
ARRONDISSEMENT NANTES
CANTON SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
31 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi trente-et-un mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-et-un mars deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
Mme Françoise NOBLET	donne procuration à	Mme Colette VINET-PINSON
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Florent THOMAS
M. Damien LE ROUX	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

14. Adoption du budget primitif 2025 Budget annexe « Energie »

Monsieur HURTREL rapporte :

Par délibération du 16 décembre 2019, le Conseil municipal a approuvé la création d'un budget annexe au budget principal de la Ville, dénommé « Energie ».

Ce budget annexe permet de retracer les écritures relatives à la production et la vente d'énergie, quelle que soit sa source (photovoltaïque, bois, éolienne, etc...).

En 2025, il est proposé d'inscrire en section d'investissement les crédits qui permettront de financer la réalisation de centrales photovoltaïques sur les toitures du groupe scolaire de la Salentine et du groupe scolaire de la Ferrière, ainsi que la réalisation d'ombrières sur le parc de stationnement de l'Odysée.

En outre, des études de maîtrise d'œuvre seront engagées en vue de la réalisation d'installations photovoltaïques sur d'autres sites municipaux, tels que les parkings du stade de Gagné ou de Centre technique municipal, ou encore l'Hôtel de ville.

Ces travaux seront financés par l'emprunt.

En section de fonctionnement il est proposé d'inscrire les crédits nécessaires à la maintenance des installations photovoltaïques existantes, et des nouvelles installations réalisées en cours d'année, ainsi que les recettes d'exploitation correspondantes à ces mêmes installations.

Le budget primitif prévoit également une avance de trésorerie consentie à ce budget annexe par le budget principal de la Ville, à hauteur de 500 000 €, et le remboursement de cette avance une fois l'emprunt réalisé.

Section d'exploitation :

Dépenses		Recettes	
Déficit de fonctionnement reporté	1 240,29 €		
Charges à caractère général	5 200,00 €	Vente d'électricité	34 000,00 €
Charges de gestion courante	159,71 €	Produits de gestion courante	100,00 €
Charges financières	18 000,00 €		
Dotations aux amortissements	9 500,00 €		
Total dépenses	34 100,00 €	Total recettes	34 100,00 €

Section d'investissement :

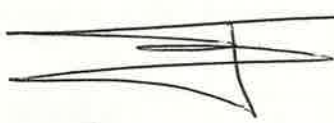
Dépenses		Recettes	
Déficit d'investissement reporté	9 512,27 €		
Restes à réaliser (études et maîtrise d'œuvre)	65 798,37 €	Restes à réaliser	0,00 €
Etudes (futurs opérations)	50 000,00 €	Amortissement	9 500,00 €
Installations à caractère spécifique (travaux)	1 015 150,00 €		
Remboursement d'emprunt	9 500,00 €	Emprunt	1 140 460,64 €
Autres dettes (avance remboursable)	500 000,00 €	Avance de trésorerie	500 000,00 €
Total dépenses	1 649 960,64 €	Total recettes	1 649 960,64 €

DECISION

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 25 voix POUR, 9 voix CONTRE de M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN et M. Thierry BOUTIN du groupe « Un nouvel état d'esprit pour Orvault » et une ABSTENTION de M. André NYAMSI-HENDJI :

- **ADOpte** par chapitre le budget primitif 2025 du budget annexe « Energie ».
- **APPROUVE** l'opération de réalisation de centrales de panneaux photovoltaïques et d'ombrières programmées en 2025 et le recours à l'emprunt pour financer cette opération, dans les limites du montant inscrit au budget.
- **AUTORISE** une avance de trésorerie à ce budget annexe par le budget principal de la Ville à hauteur de 500 000 €, et le remboursement de cette avance une fois l'emprunt réalisé à hauteur des besoins de financement.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 1er avril 2025



Jean-Sébastien GUITTON
Maire d'Orvault



Le secrétaire de séance



Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 01 AVR. 2025

Et par publication le : 01 AVR. 2025